

Cet article souhaite mettre en avant les modalités discursives qui ont concouru à la formation des modèles techniques et théoriques définis autour de la pratique de la restauration à la BnF dans la période qui va de la fin du XIX^e siècle jusqu'en 1947, moment qui marque le passage de l'atelier de reliure à l'atelier de restauration. Contre toute analyse de continuité des formes imposées *a posteriori*, les archives de l'atelier de restauration de la BnF, jusqu'alors inexploitées, nous ont ouvert la voie pour la construction d'une histoire placée sur de multiples registres.

En identifiant les *façons de faire* d'un savoir pratique inscrit, dans les discours institutionnels et professionnels, nous avons suivi de près les parcours de fixation des pratiques de restauration définies dans une période charnière de l'histoire des techniques de sauvegarde du patrimoine écrit en France.

1. Paroles institutionnelles

2. Reliure et restauration : continuités et ruptures

3. La restauration : l'agencement d'un discours

4. L'héritage redéployé

1. Paroles institutionnelles

L'analyse des rapports annuels de la BnF présentés au ministre de l'Éducation nationale, ainsi que celle des rapports d'activités de l'atelier de reliure et de restauration nous ont montré que les discours institutionnels constitués à la période qui nous occupe ont fixé les termes de ce qui est appelé aujourd'hui la «restauration traditionnelle». À partir d'une triple dimension méthodologique capable de marier tradition, histoire et science, les discours institutionnels essaient de placer les pratiques effectives relatives à la restauration dans un *horizon d'attente* qui s'éloigne de l'immédiateté de l'empirisme. Jusqu'à cette période d'agencement d'un renouveau discursif, ces pratiques existaient comme une réponse directe donnée aux problèmes de dégradation des collections.

2. Reliure et restauration : continuités et ruptures

Lorsqu'on examine cette série de documents officiels, on constate également que les notions de restauration maniées à l'intérieur de la Bibliothèque ne sont pas détachables de celles construites autour d'une autre pratique : la reliure. L'histoire de la formation du corpus théorique, technique et discursif de la restauration à la BnF se situe initialement à l'intérieur de la longue tradition de la reliure, plus tard mise en question par la formalisation d'un champ d'activité propre à la restauration.

Nous savons que la BnF possédait un atelier de reliure dès le XIX^e siècle. Néanmoins, les problèmes posés par la mise en place d'un modèle de conservation des collections fondé sur l'activité de la reliure commencent à être esquissés dans les rapports de Léopold Delisle dès la fin du XIX^e siècle. Le rapport de 1876 indique que les reliures en plein cuir, telles que les exigeaient les anciennes traditions de la Bibliothèque, n'ont pu être données qu'à 22 volumes⁽²⁾. Ce document nous montre, avec un regret évident, l'impossibilité de perpétuer une pratique devenue très onéreuse, qui doit faire face à une double contrainte de qualité et de quantité.

Mais si, d'un côté, les questions posées par la pratique de la reliure occupent une bonne partie des problèmes soulevés dans les rapports institutionnels, nous pouvons, d'un autre côté, constater que, parallèlement à cette situation, la vocation de l'atelier à la restauration commence à être affirmée depuis le XIX^e siècle. Léopold Delisle essaie de délimiter les activités de l'atelier en précisant qu'il était chargé de la «mise en état de volumes» et de la «réparation des pièces» qui nécessitaient des «soins minutieux». Le mot restauration, qui est également relevé dans le même rapport, n'a certainement pas le même sens que celui attribué par Julien Caïn dans les documents institutionnels d'après-guerre⁽³⁾.

À cette période, l'activité de «restaurer en réparant» existait en tant que réponse pragmatique aux problèmes posés par les collections, mais elle était déterminée par l'*horizon d'attente* fondé sur la pratique de la reliure. Celle-ci continuait à faire partie de l'éventail des pratiques de l'atelier, surtout en ce qui concerne les collections de la Réserve des livres rares. La réponse donnée aux problèmes de conservation des collections faisait alors appel à la reliure, tant pour la définition des méthodes de traitement que pour la mise en place d'un service spécialisé. On sait pourtant que la restauration s'esquissait comme pratique à la Bibliothèque depuis le XIX^e siècle et qu'une véritable activité était en train de s'établir, mais elle ne faisait pas encore partie intégrante des discours officiels ; elle n'avait pas encore fait l'objet de discours prenant en compte l'histoire ou la science, et son nom restait encore à peine évoqué.

3. La restauration : l'agencement d'un discours

Ce savoir-faire sans écriture, matière possible d'une «ethnologisation des arts», qu'a mis en avant Michel de Certeau, commence à être abordé par un discours à la fois scientifique et historique, au moment où une connaissance «privée de langage et de conscience»⁽⁴⁾ reçoit une nouvelle légitimité à partir des règles proposées par un discours qui lui confèrera un nouveau statut. Cette union opérée entre les pratiques et les discours marque donc le commencement d'une nouvelle époque pour la restauration à la BN.

Nous ne pouvons oublier bien sûr la place privilégiée occupée par la transmission orale au sein de l'atelier, mais il est quand même possible d'identifier la façon dont certaines conventions qui organisent les activités et les discours formés autour de la restauration ont été construites et mises en usage. À cet égard, les rapports de Julien Cain présentés au Ministre de l'Éducation nationale après la 2^e Guerre mondiale constituent une série de documents emblématiques des changements de discours opérés au sein de la Bibliothèque⁽⁵⁾.

L'habituelle rubrique «reliure», qui figurait dans tous les rapports jusqu'en 1946, est alors remplacée en 1947 par la nouvelle appellation : «Atelier de restauration et reliure». La notice du rapport concernant les années 1945 à 1951 porte de profonds changements lexicaux et montre l'effort accompli vers l'établissement d'un discours qui prétend présenter l'univers technique des pratiques effectives de façon à les inscrire sur la double voie de l'histoire et de la science. Une série de techniques est ainsi présentée de façon à rapprocher la notion même de restauration de celle d'histoire ; la restauration serait alors au service des «monuments de l'histoire du livre». L'accent historique du texte est complété par une approche scientifique qui annonce la collaboration de la Bibliothèque avec le Centre national de la recherche scientifique, reprenant ainsi une formule contemporaine de la communauté internationale exprimée par le trinôme : histoire - tradition - science. Nous faisons ici référence à la triple dimension méthodologique mise en place par le processus d'institutionnalisation et d'internationalisation du concept de restauration. Ce processus, qui commence à être opéré dans la première moitié du XX^e siècle, est étroitement lié aux organismes internationaux dont la création coïncide avec la fin de la Première Guerre mondiale. Le point de départ peut être situé au moment de la création de l'Office international des musées en 1926, dont les initiatives ont donné lieu à deux célèbres conférences sur la conservation et la restauration des monuments et des œuvres d'art, tout d'abord à Rome, en 1930, puis à Athènes, en 1931. De là procède toute une série d'institutions internationales consacrées à la sauvegarde des patrimoines (ICOM, ICCROM), qui essaient de conférer le statut de discipline scientifique aux pratiques de restauration⁽⁶⁾.

À ce moment précis, les discours se détachent de la tradition de la reliure en assurant leur légitimité scientifique. Nonobstant, l'analyse matérielle des restaurations pratiquées à cette période nous a permis de vérifier que le corpus technique qui se forme alors dans l'intimité de l'atelier connaîtra moins de changements que ne l'annoncent les paroles institutionnelles.

Le rôle de l'atelier de restauration et de reliure est alors bien défini dans le rapport de Julien Cain concernant les années 1945 à 1951. Les travaux de reliure réalisés par des prestataires sont dès lors

présentés à l'intérieur d'une autre rubrique nommée «Conservation des collections», où les questions habituelles concernant la qualité et la quantité des reliures réalisées — comme mesure primordiale de la conservation des collections — continuent à poser des problèmes économiques. Reliure et restauration sont enfin placées dans des perspectives différentes, même si l'atelier continue à réaliser des travaux spéciaux de reliure et de cartonnage.

Les pratiques de l'atelier se déploient désormais sous la double surveillance de l'histoire et de la science. Trois programmes de restauration réalisés à l'époque sont particulièrement mis en avant. Ils révèlent ainsi la formation d'un corpus de «restaurations exemplaires» sur lesquelles la Bibliothèque a ordonné son discours d'historicité et de scientificité : le traitement donné aux quatre-vingt-douze rouleaux de manuscrits tibétains appartenant au fonds Pelliot tibétain ; la restauration des ouvrages de la bibliothèque militaire confiés à l'atelier à partir de 1941 ; les manuscrits en parchemin retirés des décombres de la bibliothèque municipale de Chartres en 1944. Ces trois opérations sont plus au moins détaillées dans les rapports qui insistent davantage sur la collaboration avec l'Institut Pasteur et avec les historiens du livre⁽⁷⁾. Cette collaboration mise en avant par Julien Cain est notamment détaillée dans la partie de son rapport consacrée à la description des travaux exécutés dans la période qui va de 1946 à 1951. Ces descriptions font surtout référence aux traitements donnés aux parchemins de la Bibliothèque de Chartres à travers la collaboration réalisée entre d'un côté les historiens du livre, notamment "les érudits chartrains", en ce qui a trait à l'identification textuelle des fragments, et de l'autre côté les scientifiques de l'Institut Pasteur qui ont mis au point une méthode capable d'arrêter le processus de putréfaction des manuscrits.

De façon encore plus explicite que l'explication sommaire des traitements donnés aux livres, ces documents témoignent d'une nouvelle façon d'envisager les pratiques qui ont trait à la restauration des livres ; il s'agit de la concevoir dans la perspective de l'«étude de cas», modèle conceptuel et conciliateur, à la fois théorique et pratique, légitimé par les sciences dures et par les sciences humaines. Le concept d'«étude de cas», manié dans les constructions discursives que les institutions dressent autour des pratiques, constitue alors une approche tout à fait nouvelle, qui a permis l'élaboration d'un premier corpus de méthodes de restauration présentées dans les rapports. C'est ainsi que Julien Cain nous livre un certain nombre de règles concernant le traitement des livres anciens, dans une tentative d'établir un corpus technique qui distingue, en deux rubriques différentes, la restauration de reliures anciennes et la restauration des feuillets.

Après avoir exposé les méthodes de restauration des reliures et des feuillets, Julien Cain les légitime encore une fois en les plaçant sous l'autorité scientifique de la communauté internationale : «Nous venons d'exposer les procédés de restauration traditionnels, semblables à ceux qui sont employés à l'abbaye de *Grotta-Ferrata* à la Vaticane et dans les ateliers de plusieurs autres pays»⁽⁸⁾. Nous rencontrons ici la première apparition de l'expression qui est encore aujourd'hui présente à la Bibliothèque : «restauration traditionnelle» ; expression qui désigne les traitements individuels opérés à l'atelier par opposition aux pratiques employées pour les traitements de masse.

4. L'héritage redéployé

Nous savons que certaines modalités techniques fixées à cette période à la Bibliothèque sont encore aujourd'hui admises au sein de l'horizon de production de la «restauration traditionnelle» à la BnF, mais il n'est pas question de les confondre, car la façon dont elles sont mises en oeuvre délimite l'écart entre deux modes distincts de conception de la restauration. Si autrefois de telles pratiques reposaient sur une perspective empirique, qui plaçait l'activité dans un territoire strictement technique, actuellement elles forment l'objet de réflexions menées par une discipline à part entière, capable d'établir des critères et d'adapter les modèles techniques aux situations particulières de dégradation.

Présenter et discuter les continuités et les transformations de l'activité de la restauration, à partir d'un point de vue composite — institutionnel, professionnel et matériel —, pourra peut-être nous aider à saisir l'historicité des modalités techniques et théoriques qui constituent le champ de la restauration des

documents graphiques en France, tout en nous donnant les outils pour une compréhension critique des innovations du présent, lesquelles nous séduisent et nous inquiètent.

Notes :

- 1 : Recherche entreprise dans le cadre du [programme à la BnF Chercheur associé](#) 2009-2010.
 - 2 : DESLISLE, Léopold. *La Bibliothèque Nationale en 1875*. Rapport à M. le Ministre de l'Instruction publique. Paris, 1876, p. 21.
 - 3 : CAIN, Julien. Extrait du «Rapport sur le fonctionnement des divers services de la Réunion des bibliothèques nationales de Paris pendant les années 1945 à 1951». *Journal officiel de la République Française*, Paris, Imprimerie des journaux officiels, 1954.
 - 4 : CERTEAU, Michel de. *L'invention du quotidien : 1. Arts de faire*. Paris : Gallimard, 1990, p. 118.
 - 5 : CAIN, Julien. Rapport de 1945 à 1951, op. cit., 1954.
- CAIN, Julien. « Rapport présenté à M. le Ministre de l'Éducation nationale par Julien Cain ». *La Bibliothèque nationale pendant les années 1952 à 1955*, Paris, 1958.
- 6 : CHOAY, Françoise. *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : éd. du Seuil, 1999.
 - 7 : *Ibid.*, p. 69-71.
 - 8 : *Ibid.*, p. 72.